

Rapport annuel d'activité 2024

Délégation de l'exploitation des marchés publics d'approvisionnement
Article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales



En quelques mots...

Dans le contexte incertain de l'année 2024, notre entreprise a fait preuve d'une bonne résistance sur la fréquentation générale de ses marchés, en particulier le renouvellement des commerçants abonnés.

La fréquentation des commerçants volants, fortement conditionnée au climat, a poursuivi un redressement perceptible suite aux années COVID.

Notre informatique a poursuivi son évolution et permet depuis janvier 2024 l'encaissement par carte bancaire sans contact de tous les commerçants volants.

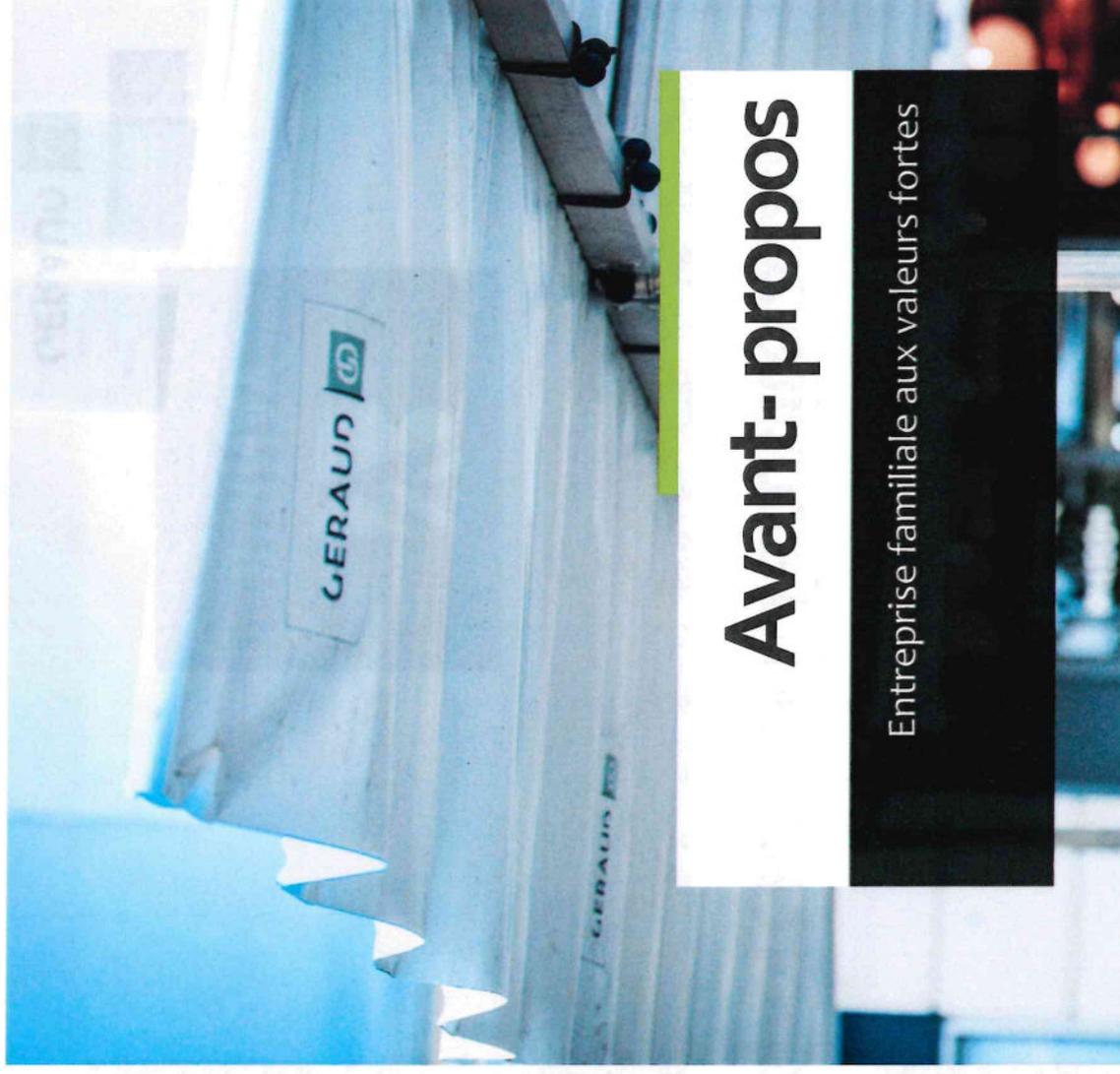
Vous pouvez donc suivre l'évolution des modes de paiement et constater la baisse progressive de la part des espèces dans les règlements, entamée en 2022 par le paiement en ligne des abonnés.

Nous souhaitons désormais poursuivre cette dynamique en intégrant dans votre règlement intérieur ces bonnes pratiques.

Dans les halles de marché, nous avons amélioré nos procédures de suivi et de communication, permettant aux commerçants de consulter en ligne leurs avis de conformité des bureaux de contrôle.

Enfin, notre site institutionnel a été relancé, et nous vous en souhaitons une bonne lecture, en attendant les nouveaux projets prévus pour 2025.

Laurent AUGUSTE, directeur général



Avant-propos

Entreprise familiale aux valeurs fortes



Vos marchés

Description

Le marché de Bernay est incontournable du samedi matin en Normandie. Il dénote par ses bâtisses historiques qui vous accompagneront tout au long de vos emplettes.

C'est un marché millénaire situé en centre ville où vous pouvez trouver tous types de commerçants qui font un marché complet.

Nous sommes passés d'un contrat en régie à une délégation de service public (DSP).

Effectifs

Nous avons une moyenne de 52,1 de commerçants abonnés en 2024 avec une moyenne de 4103 mètres linéaires occupés.

Nous avons une moyenne de 42,3 commerçants volants sur 2024 occupant une moyenne de 168,9 mètres linéaires de stand.

Nous ne pouvons pas faire de comparaison de ces chiffres avec 2023 du fait du passage de contrat en régie en DSP.



Marché du Centre

Samedi de 8h00 à 12h45

Rue Charles de Gaulle, place Ste Croix, Rue Thiers, rue
A. Glatigny, Place Dérour

Angles d'amélioration

Aucune amélioration périmètre est structuré et sécurisé.

Les commerces sont diverses et variés pour un bon marché.

Il est idéalement situé, au cœur de ville ce qui donne une vraie âme à ce marché.

Les animations sont diverses et variés avec une animation en 2024 avec la distribution de cabas avec le logo du millénaire du marché.





Données de l'exploitation

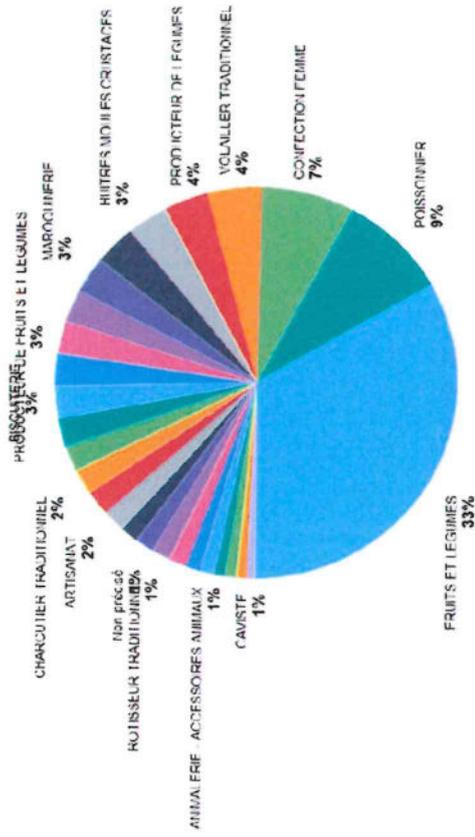
Accessible en temps réel sur notre plateforme REGILOG

Centre - Indicateurs de performance en temps réel

CONFIDENTIEL

Répartition des activités marché du Centre

BERNAY DSP CENTRE - 2024
Répartition par Activité (ML)



Listing des abonnés marché du Centre

Les Filles de Mlle Gérard S.A.S.
S.A.S. Activité de Mlle Gérard
27, Boulevard de Strasbourg
31100 L'Isle-Garné

034 - 28410228

BERNAY - CENTRE

Année 2024

Arrive 2024

Depart 2024

Commerçant

Activité

Commerçant	Activité	Arrive 2024	Depart 2024
CAVISTE			
POISSONNIER			
BOUCHER-MONTEUR			
ARTISANAT			
AUTRES PRODUITS D'ORIGINE VÉGÉTALE			
PRODUCTEUR DE LEGUMES			
MAQUILLAGE			
CHARCUTERIE TRADITIONNELLE			
CHÈVRE - SEIGNE - CÉPES			
FROMAGER			
FROMAGER PRODUCTEUR			
PRODUCTEUR DE FRUITS ET LEGUMES			
PRODUCTEUR DE FRUITS ET LEGUMES			
PRODUCTEUR DE FRUITS ET LEGUMES			
ARTISANAT			
BOUCHERIE CHARCUTERIE			
FROMAGER PRODUCTEUR			
VOILLER TRADITIONNEL			
BOUCHERIE			
BOUCHER TRADITIONNEL			
IMBOUTILLER			
VOILLER TRADITIONNEL			
FLAURS			
CONFECTION FEMME			
FROMAGER			
PRODUCTEUR DE LEGUMES			
PRODUCTEUR DE FRUITS ET LEGUMES			
PRODUCTEUR DE FRUITS ET LEGUMES			
BOUCHERIE			
ANIMAUX - ACCESSOIRES ANIMAUX			
COSMÉTIQUE			
BOUCHERIE CHARCUTERIE			
FROMAGER			
VOILLER TRADITIONNEL			
FRUITS ET LEGUMES			
POISSONNIER			
CHARCUTERIE TRADITIONNELLE			
PRODUCTEUR DE FRUITS ET LEGUMES			

Les Filles de Mlle Gérard S.A.S.
S.A.S. Activité de Mlle Gérard
27, Boulevard de Strasbourg
31100 L'Isle-Garné

034 - 28410228

BERNAY - CENTRE

Année 2024

Arrive 2024

Depart 2024

Commerçant

Activité

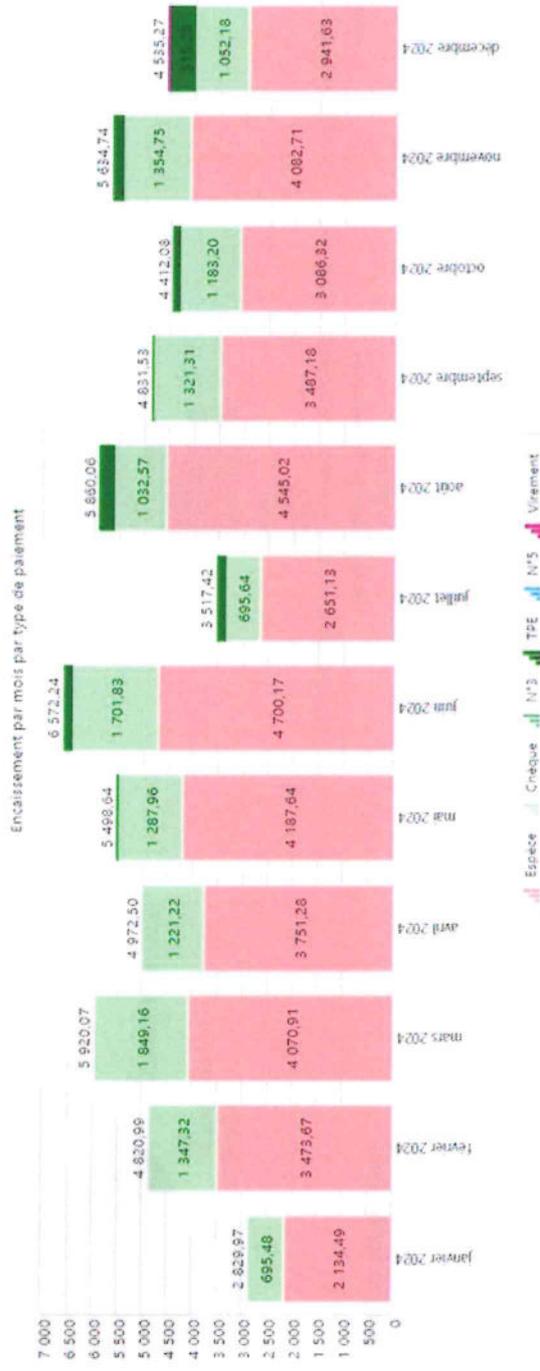
Commerçant	Activité	Arrive 2024	Depart 2024
BOUCHERIE CHARCUTERIE			
CONFECTION FEMME			
ARTISANAT			
ARTICLES DE PARIS			
FROMAGER PRODUCTEUR			
FRUITS ET LEGUMES			
CONFECTION FEMME			
CHARCUTERIE TRADITIONNELLE			
POISSONNIER			
FRUITS ET LEGUMES			
PRODUCTEUR TRADITIONNEL			
PRODUCTEUR DE FRUITS ET LEGUMES			
FRUITS ET LEGUMES			
CONFECTION ENFANT			
FRUITS ET LEGUMES			
BOUCHER TRADITIONNEL			



Centre - Indicateurs de performance en temps réel

CONFIDENTIEL

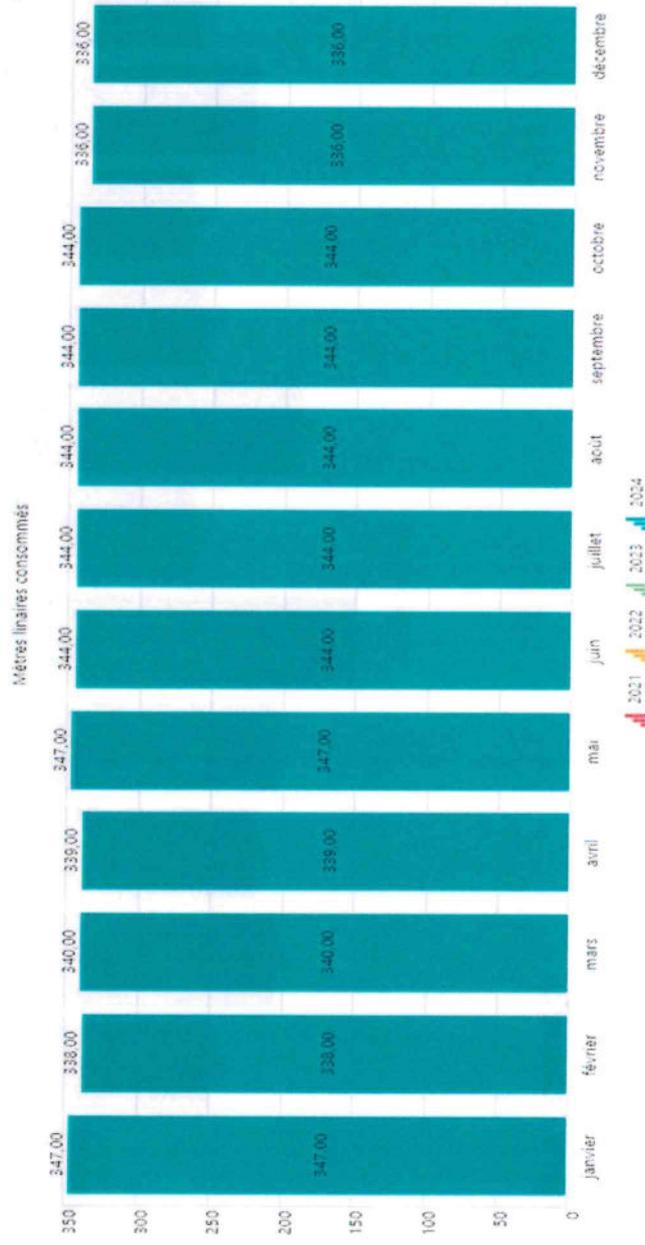
Encaissement par mois et par type de paiement marché du Centre



Centre - Indicateurs de performance en temps réel

CONFIDENTIEL

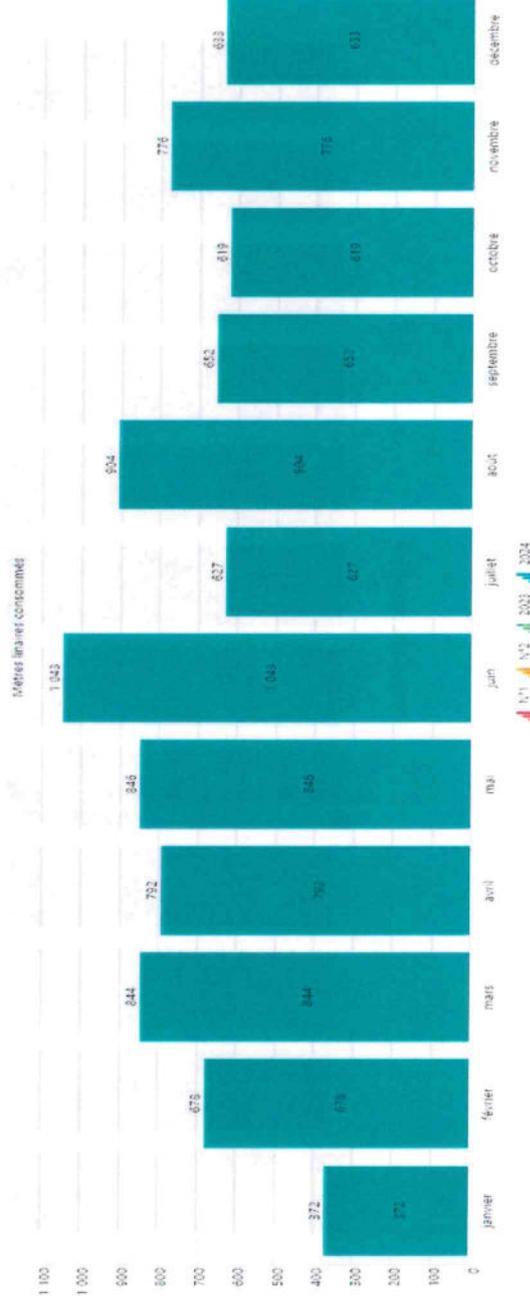
Métrage marché du Centre - abonnés



Centre - Indicateurs de performance en temps réel

CONFIDENTIEL

Métrage marché du Centre - casuels



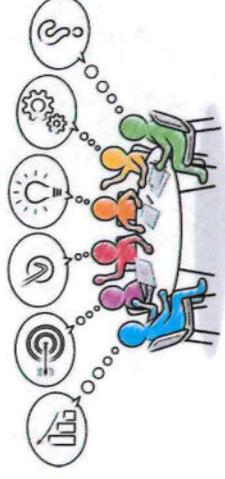
Organisation du service

Gestion du personnel, commission des marchés, interventions de maintenance, entretiens et travaux



Personnel affecté à l'exploitation du service

1 Responsable régional
1 placier



Commissions de marché

05/11/2024

- Premier bilan de la mise en place de la DSP Ste Géraud
- Point avec le SDOMODE et l'IBTN sur la gestion des déchets du marché
- Proposition de tarifs 2025
- 1025/2025 : Le marché fête ses 1000 ans ! Animations proposées
- Questions diverses



Informations juridiques et financières



Règlement des marchés et application

Le règlement des marchés a été fixé par un arrêté du 04 février 2011.

Application

Le régisseur veille au respect des dispositions réglementaires. À titre informatif, il peut être amené à délivrer aux commerçants des notes de rappel au règlement. En cas de non-respect des dispositions réglementaires, le régisseur intervient en signalant le contrevenant afin de corriger le manquement. Le cas échéant une mise en demeure est adressée au commerçant lui permettant de se conformer aux obligations.

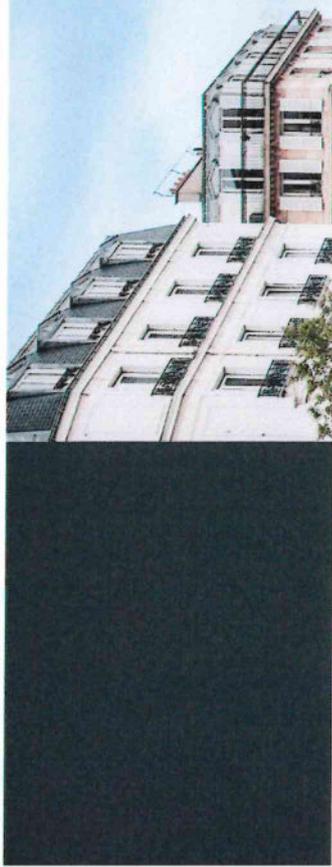
Si le manquement persiste, le dossier est transmis au Maire qui décide de l'application des sanctions administratives à l'encontre des contrevenants en utilisant les pouvoirs de police lui incombant dans le cadre de son mandat. Les sanctions sont utilisées, dans un premier temps, comme mesures correctives afin d'éviter la reproduction du comportement fautif. D'autre part, les sanctions, si elles sont prises à l'encontre d'un commerçant, incitent les autres commerçants à ne pas enfreindre le règlement et favorisent le climat serein et respectueux du marché.

Dans les limites des compétences des régisseurs, ils veillent au contrôle légal des documents des commerçants afin de vérifier leur compétence à exercer une activité commerciale quelconque.

Les contrôles relatifs à la qualité des marchandises, l'hygiène, la situation fiscale et sociale des commerçants relèvent de la compétence exclusive des pouvoirs publics. Le Délégué apporte son soutien dans le cadre des contrôles diligents et communique toute information individuelle légalement transmissible et permet tout accès aux sites facilitant le déroulement des contrôles.

Evolutions contractuelles

Un nouveau contrat a été signé début contrat pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2024.



Animations

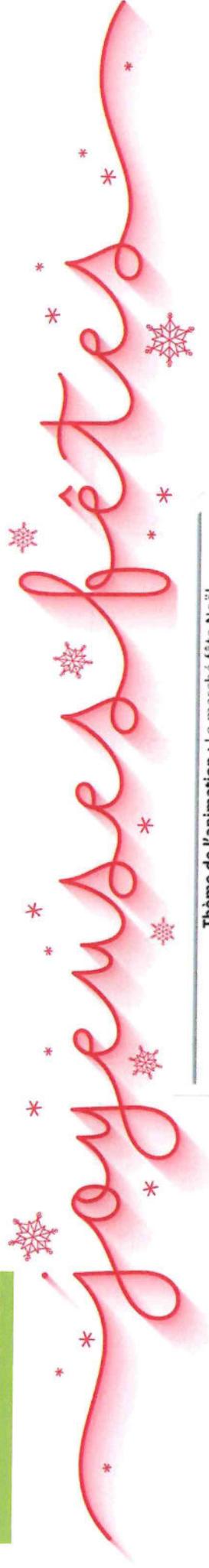
Budget animation et opérations réalisées



OBJECTIFS

- ✦ Transformer un client en consommateur régulier
- ✦ Cibler une nouvelle clientèle
- ✦ Dynamiser les marchés
- ✦ Booster la notoriété et l'image des marchés
- ✦ Action coordonnée avec l'actualité locale
- ✦ Accentuer la fréquentation en périodes creuses
- ✦ Innover et mettre au gout du jour
- ✦ Soumettre des offres promotionnelles attractives

Animation n°1



Thème de l'animation : Le marché fête Noël

Période : Les samedis 14 & 21 décembre

Détails :

A l'aube des fêtes de fin d'année, de nombreux cabas logotés aux couleurs du marché furent distribués à la clientèle présente sur le marché, via un animateur.



Budget animation

Animation 2024		Ville de BERNAY		Régisseur : M ^r SLEPEE		1 janvier 2019	
REPORT EXERCICE PRÉCÉDENT : 0,00 €		RA HT/Séance : 1591		T.T.C.		18,001	
Recettes 2024		HT		Date facture		T.T.C.	
Janvier	361,44 €	SADC	Ples JMM	30/04/2024	.	.	1,261
Février	975,00 €	GG	FG S1	30/06/2024	.	.	4 140,001
Mars	411,84 €	SADC-BALLARD	Cabas	31/12/2024	.	.	459,001
Avril	648,96 €	SADC-CKERVESTIN	Animateur	31/12/2024	.	.	459,001
Mai	695,76 €	SADC-CKERVESTIN	Animateur	31/12/2024	.	.	354,061
Juin	812,76 €	GG	FG S2	31/12/2024	.	.	
Juillet	453,96 €						
Août	731,64 €						
Septembre	599,04 €						
Octobre	580,32 €						
Novembre	634,92 €						
Décembre	586,56 €						
Total HT 2024 (2)	7 492,20 €						
TOTAL RECETTES (1+2)	7 492,20 €						
		Dépenses		TOTAL DEPENSES (3)		5 431,32 €	
		Solde disponible		2 060,88 €		Mise à jour le : 6/10/25	



**Nous sommes à
votre disposition
pour tout
complément
d'information**

☎ 01 43 02 57 27

✉ Service.juridique@groupegeraud.fr

🌐 <https://groupegeraud.fr/>

